



# Saint-André Sur-Orne

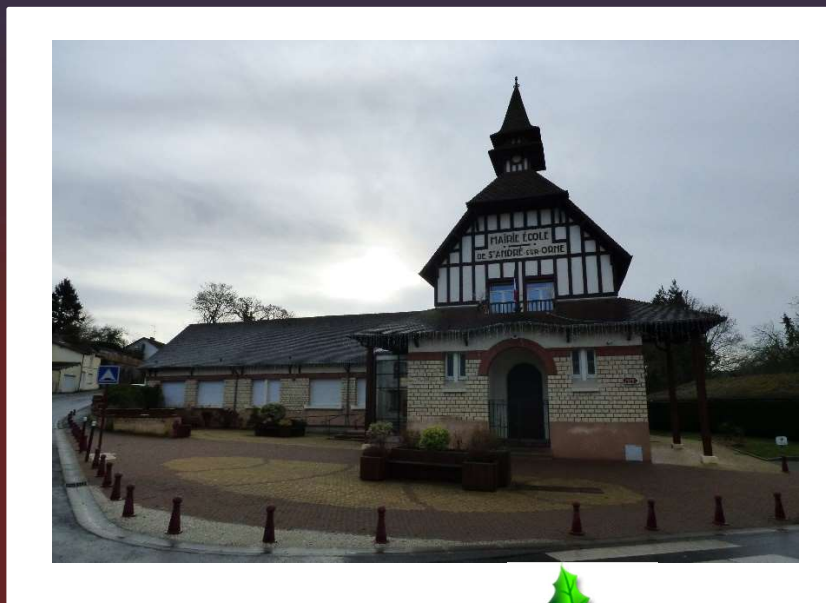


[www.saintandresurorne.com](http://www.saintandresurorne.com)

Bulletin semestriel n° 58 – Décembre 2018



*Bonne  
Année 2019*



# EDITO

Chers Concitoyens,

Alors qu'approche la fin de notre mandat électoral, nous pouvons faire un premier bilan sur les actions que nous avons menées, conformément à nos propositions, en matière d'environnement, de vie sociale, de la jeunesse, des équipements de voirie et de sécurité, de développement économique, d'urbanisme et de logement.

Ce bilan peut être considéré plutôt positif. Parmi les actions les plus significatives, nous pouvons citer l'aménagement de l'entrée de bourg, la poursuite des actions en faveur de la cohésion sociale et de la jeunesse (crèche), la sécurisation de certains espaces, des écoles et de la route d'Harcourt, la fin de la commercialisation de la zone d'activités et l'ouverture de la dernière tranche.

Deux projets n'ont pas pu être lancés: la création d'une piste cyclable vers Etavaux et la relance de l'urbanisation.

Le premier a été freiné par la création de la communauté urbaine à qui a été transférée la compétence voirie. Aujourd'hui, le partage des responsabilités est clair, nous allons pouvoir prendre en maîtrise d'ouvrage cette réalisation.

Pour la reprise de la création de logements, nous avons été bloqués par le recours contre ce projet déposé par les responsables de la carrière d'Etavaux. Vous le savez, le tribunal administratif de Caen a validé ce recours, nous avons fait appel de cette décision auprès de la cour d'appel de Nantes. Le jugement est en attente. Aussi, afin de ne pas perdre de temps en cas de décision négative, nous avons lancé une révision du PLU (plan local d'urbanisation) de la commune. Le projet devrait être présenté aux habitants et au public début 2019.

Vous pouvez compter sur notre détermination pour faire aboutir ces deux actions.

Comme vous en avez maintenant l'habitude, vous trouverez dans les pages suivantes le détail des actions menées par le CCAS, la commission animation – enfance – jeunesse, les services de la commune, les diverses associations sportives ou culturelles. Bonne lecture.

En cette période de vœux, notre pensée va aux habitants de Saint André sur Orne les plus fragiles, ceux qui sont touchés dans leur famille, leur santé ou leur travail.

Au nom de l'équipe municipale, je vous adresse nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite professionnelle à vous même et à ceux qui vous sont chers.

**Le Maire, Christian Delbruel.**

## SOMMAIRE

Vie Municipale	3
Action sociale	7
Jeunesse	9
Animation Culture Cadre de Vie	13
Associations Loisirs	16
Formalités	19

Directeur de publication : Christian DELBRUEL

Conception, mise en page : Patrick LENOBLE, commission communication

Imprimé par NII – 14 460 Colombelles

Nombre d'exemplaires : 800

Dépôt légal : Mairie de St André – Place F Mitterrand  
14 320 St André / Orne

02 31 79 81 27 – [www.saint-andre-sur-orne.com](http://www.saint-andre-sur-orne.com)

Les articles de la rubrique Associations-Loisirs sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurs.

**La municipalité vous invite à la  
cérémonie des vœux,  
le vendredi 11 janvier 2018 à 18h30  
à l'Espace Coisel**



## Etat Civil



DROUAIN Jade	22/06/2018
KOENER Romy	29/06/2018
ARROT Lou	31/10/2018
ROUSSEL Arizona	01/11/2018
GURY Rose	28/11/2018



BRETAGNE Michel - TROLAY Nadine	25/08/2018
VÉRON Quentin – DEQUAINDRY Florence	15/09/2018
MARIE Laurent – PIERRE Régine	22/09/2018



CLEMENT Rose-Marie	14/09/2018
EUSTACHE Michel	07/10/2018
LAÏSSOUB Ahmed	28/09/2018
PHILARET Serge	11/12/2018

#### FIBRE Calvados NORMANDIE

Vous souhaitez obtenir le raccordement de votre logement et bénéficier d'une connexion internet très performante ? Testez, sur le site web [www.fibre-calvados.fr](http://www.fibre-calvados.fr) si votre foyer peut déjà être connecté à la fibre, et découvrez les offres des opérateurs actuellement présents sur le réseau. La souscription d'un abonnement déclenchera le raccordement à la fibre de votre habitation.

#### CAMBRIOLAGES: LES BONS REFLEXES

En novembre dernier à l'Espace Coisel, les services de la gendarmerie ont présenté aux habitants les bonnes pratiques à adopter pour éviter les mauvaises surprises.

##### Installez des équipements adaptés et agréés

Il est conseillé de protéger les accès. Si vous le pouvez, équipez vos portes d'un système de fermeture fiable, d'un oeilleton et d'un entrebâilleur.

##### Soyez vigilants

Si vous venez d'emménager ou si vous venez de perdre vos clés, alors changez les serrures de votre domicile. Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Avant de laisser entrer quelqu'un, assurez-vous de son identité.

##### Soyez prévoyants

Un geste simple: photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, ces photos faciliteront à la fois les recherches faites par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur. Conservez vos factures papier ou numérique.

##### Ne commettez pas d'imprudences

Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres, préférez la solution du voisinage. Ne communiquez pas vos dates de congés sur les réseaux sociaux.

##### Opération tranquillité vacances

Votre domicile doit paraître habité tout en restant en sécurité. Informez votre entourage avant de partir en vacances. Informez aussi la gendarmerie, elle pourra assurer des passages plus fréquents à votre domicile.

Si malgré toutes ces précautions, vous êtes cambriolés, prévenez la gendarmerie à Bretteville sur Laize et déclarez le sinistre à votre assureur dans les deux jours.

#### ELECTIONS

La loi n° 2016-1048 du 10 août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE.

Cette réforme, conduite par le ministère de l'Intérieur, entrera en vigueur le 1er janvier 2019.

Elle facilite l'inscription des citoyens sur les listes électorales, en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année N-1.

Pour les élections européennes, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019.

La mise en œuvre du REU, à partir du 1er janvier 2019, nécessite la réédition d'une carte électorale pour chaque électeur, pour les élections européennes du 26 mai 2019.

Il est possible de vous inscrire sur les listes électorales, en mairie ou sur internet à partir de l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Enfin, à compter du 2 janvier 2020, l'inscription sur les listes électorales sera possible jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin.

#### SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Territoires en NORMANDIE

#### AMELIORATION DE L'HABITAT

Des subventions exceptionnelles pour vos travaux

##### Pour qui ?

Les propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs qui envisagent de réaliser des travaux d'amélioration dans le logement qu'ils occupent ou qu'ils louent.

##### Comment ?

Des aides financières sont accordées, sous conditions, pour des travaux d'amélioration et d'adaptation des logements.

##### Pour quels travaux ?

- ⊗ L'amélioration de la performance énergétique des logements dans un souci d'économie d'énergie et de réduction des factures.
- ⊗ L'adaptation des logements au handicap ou à l'âge.
- ⊗ La réhabilitation de logements très dégradés.

ATTENTION, les travaux ne doivent pas être engagés avant l'accord des aides.

SOLIHA TERRITOIRES EN NORMANDIE vous accompagne sans engagement tout au long de votre démarche : éligibilité du dossier, conseils techniques, aide à la définition du programme de travaux, réalisations des diagnostics obligatoires, demandes de subventions jusqu'au paiement de celles-ci.

##### Où contacter SOLIHA EN NORMANDIE ?

Siège de l'Association, à but non lucratif :

8, Boulevard Jean Moulin

14053 CAEN

tel : 02-31-86-70-50

Courriel : [contact@solihanormandie.fr](mailto:contact@solihanormandie.fr) [www.solihanormandie.fr](http://www.solihanormandie.fr)



FINI LA PRÉHISTOIRE !  
VOYAGEZ MODERNE ...

OUH  
OUH

1 SMS =  
1 TICKET

ENVOYEZ 1H  
OU ENVOYEZ 24H  
AU 93500\*

Le ticket 1h est valable 1h15 au prix de 9,50€  
Le ticket 24h est valable 24h au prix de 4€

\*Taux de réduction des appels, service disponible uniquement pour les clients Bouygues, Orange et SFR, hors forfait pré-achat ou forfait recharge postpaid.

twisto  
LES MOBILITÉS DE CAEN LA MER

Caenamer  
NORMANDE  
COMMERCE TOTAL

### PLAN LOCAL D'URBANISATION (PLU)

Ce document présente les objectifs d'urbanisation pour les 15 années à venir: niveau de population envisagée et donc évaluation du nombre de logements à construire, typologie de ces logements, respect des normes environnementales, objectifs de développement économique, maîtrise de la consommation des terres agricoles.

#### Le contexte d'élaboration du PLU

Le PLU doit prendre en compte le fait que les communes sont classées par l'Etat dans différents zonages soit pour le territoire de Caen la Mer en B1, B2 et C. St André sur Orne est classé en C soit une zone où il n'y aurait pas de tension pour se loger. Cela implique aussi que l'Etat ne donne aucune aide pour le logement social ou l'accès à la propriété. Dans ce type de zone, il ne sera quasiment plus possible de construire du locatif social.

Le PLU doit aussi intégrer les orientations du SCOT (schéma de cohérence territoriale) de Caen Normandie Métropole qui imposent des minima de densité de construction (30 logements/hectare pour St André), des obligations de protection de l'environnement (faune et flore) et de continuité écologiques, une répartition de l'urbanisation en fonction du type de territoire des communes (St André est classée pôle de proximité d'agglomération).

Le PLU doit enfin prendre en compte les orientations du PLH (programme local de l'habitat) de Caen la Mer, exercice obligatoire pour les CU. Le PLH définit des orientations en matière de typologie des logements, de leur répartition sur le territoire, de mixité des populations, du nombre de constructions.

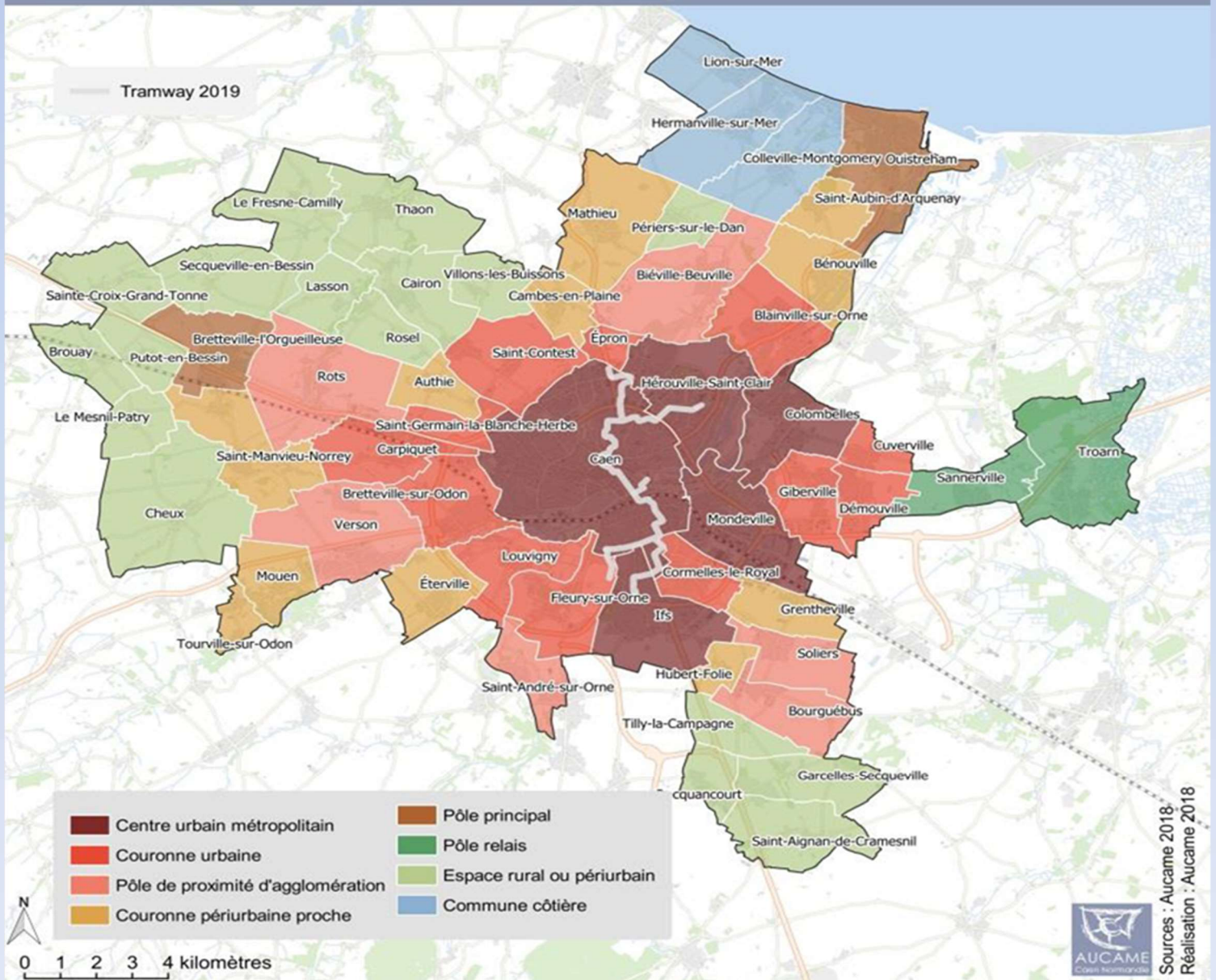
#### La révision du PLU de la commune est en cours.

La commune a connu une très forte baisse de sa population ces dernières années: départ de jeunes, décohabitation, vieillissement, blocage de la reprise des constructions lié au recours déposé par les responsables de la carrière d'Etavaux. Cette baisse est de l'ordre de 200 habitants depuis 2009. Compte tenu du nombre moyen de personnes par logement, il faudrait en construire 120 pour revenir à la population 2009. Pour arriver au terme du PLU à une population de l'ordre de 2 100/2 200 habitants, il faudrait construire 80 logements supplémentaires.

Une première réunion de présentation du diagnostic et du projet aux personnes publiques associées (services de l'Etat, Caen Normandie Métropole, Communauté urbaine, communes voisines, chambres consulaires) a eu lieu le 13 décembre dernier.

**Une réunion publique aura lieu en fin janvier prochain au cours de laquelle vous pourrez vous exprimer sur ce projet. L'objectif est d'approuver le PLU fin 2019**

### Typologie des communes (avec les communes historiques)



## Déchèteries

La Communauté Urbaine propose aux habitants, l'accès gratuit à 6 déchèteries.

### Les Horaires des déchèteries

#### BASSE SAISON : DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE AU 28 FEVRIER

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h30  
Samedi : 9h-12h30 / 13h30-17h30 (uniquement pour les particuliers)

#### HAUTE SAISON : DU 1<sup>er</sup> MARS AU 31 OCTOBRE

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h  
Samedi : 9h-12h30 / 13h30-18h (uniquement pour les particuliers)

### MOUEN: FERMEE LE MARDI MATIN ET LE JEUDI MATIN

**Bretteville-sur-Odon : ouverte le dimanche matin de 9h00 à 12h00**  
(uniquement pour les particuliers)

**Attention !** Notez bien l'heure de fermeture annoncée : il est recommandé d'être prévoyant et d'anticiper votre arrivée sur le site suffisamment avant cette heure.

**Fermeture de toutes les déchèteries les jours fériés**

### Quelles sont les conditions d'accès pour se rendre à la déchèterie ?

L'accès est gratuit aux habitants de la communauté urbaine sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Les apports sont limités à 1M<sup>3</sup> par jour ou 6M<sup>3</sup> par semaine.

L'accès est limité à aux véhicules de tourisme, aux véhicules attelés d'une remorque et aux camionnettes < 3,5 tonnes et < 7,5 mètres.

### Que peut-on déposer à la déchèterie ?

- LE TOUT VENANT : encombrants, sommiers, moquettes...
- LES GRAVATS : déchets de démolition, pierres, briques, ciment, terre...
- LA FERAILLE : vieux vélos, objets en fer, en acier...
- LES DECHETS DANGEREUX DIFFUS : acides, alcool à 90°, antigel, éther, acétone, white spirit, diluants, solvants, bombes aérosols, phytosanitaires, désherbants, vernis, colles, huiles de vidange et batteries...

Sont considérés comme diffus et dangereux les déchets ne pouvant être traités par les procédés mis en œuvre pour les déchets ordinaires. Pour la plupart, ces déchets présentent un fort potentiel de toxicité ou de danger à l'égard des personnes ou de l'environnement. Ils peuvent suivre plusieurs filières d'élimination qui dépendent de la nature même du déchet. Ils peuvent ainsi subir des opérations de recyclage, de régénération (acides, bases ou solvants), ou être incinérés ou traités dans des installations dûment autorisées.

- LE BOIS : meubles, cageots, barrières, palettes...
- L'HUILE DE VIDANGE vegetales
- LES CARTONS ET PAPIERS
- LES DECHETS VERTS : pelouse, branchages...
- LE VERRE : bouteilles, pots et bocaux, flacons
- LES AMPOULES : tubes fluorescents, lampes basse consommation, lampe LED ou diodes électroluminescente... à l'exception des ampoules halogènes et à filament qui sont à déposer avec les ordures ménagères.
- LES DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques). Mais, pour ces derniers, merci de préférer la solution du "1 pour 1" : tout vendeur est obligé de reprendre votre ancien appareil contre l'achat d'un neuf.

### CARTE D'ACCES POUR LES PROFESSIONNELS

A compter du 1er janvier 2019, l'accès aux déchèteries pour les professionnels se fera uniquement sur présentation de la carte.

Pour vous procurer votre carte, rendez-vous ici : <https://decheterie.caenlamer.fr>



*Guide* **DES DÉCHÈTERIES**

**47 000**  
tonnes de déchets collectés

**300 000**  
visiteurs chaque année

• **VALORISATION** •

**DU DÉPÔT JUSQU'À LA VALORISATION...**

...que deviennent les déchets que vous déposez ?

	→	Plateforme de compostage		Compost	
	→	Acierie		Acier	
	→	DEEE		Dépollution	RECYCLAGE MATIÈRE (PLASTIQUE, MÉTAL)
	→	Plateforme de broyage		Copeaux pour chauffage	
	→	Mousse de matelas		Panneau isolant	

**AVANT DE JETER**

*Donnez, troquez, Pensez au réemploi !*

Renseignez-vous auprès des entreprises et associations de l'économie sociale & solidaire spécialisées...  
+ d'infos sur [www.caenlamer.fr](http://www.caenlamer.fr)

---

**DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)**

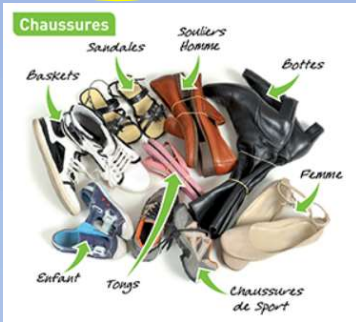
*Privilégiez la reprise en magasin !*

- **Pour tout achat :** les distributeurs d'équipements électriques et électroniques sont dans l'obligation de reprendre *gratuitement* vos DEEE.
- **Sans condition d'échange :** pour vos petits DEEE, pensez également aux bornes de collecte en magasins.

+ d'informations sur la collecte des **DÉCHETS MÉNAGERS**  
**02 31 304 304**  
contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

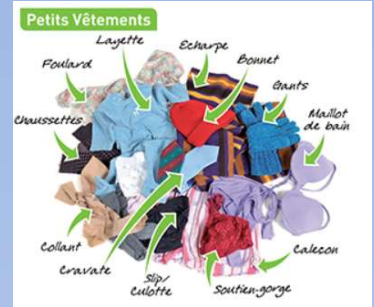
[www.caenlamer.fr](http://www.caenlamer.fr)  
Rubrique collecte des déchets

## Tri sélectif



### La collecte des textiles usagés

Caen la mer poursuit ses actions en faveur du développement durable en accompagnant la mise en place de la collecte des textiles en apport volontaire. Tous les TLC (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures) usagés peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire. Menée en partenariat avec les acteurs solidaires locaux (la Chiffo, Itinéraires et la participation d'Emmaüs), cette action permet de concilier protection de l'environnement, action sociale, insertion professionnelle et développement économique. Peuvent y être déposés : vêtements hommes/femmes, de bébés ou d'enfants, maroquinerie, chaussures par paires, linge de maison...



### Le compostage individuel

Le compostage est la transformation des matières organiques avec la complicité de divers organismes vivants depuis la bactérie et le champignon jusqu'aux vers de terre et aux insectes. Le compost ainsi obtenu est comparable à l'humus des forêts.

Le compostage individuel permet d'obtenir un amendement gratuit, naturel et respectueux de l'environnement qui enrichira la terre de votre jardin. De plus, en diminuant la quantité de déchets à transporter et à éliminer par la collectivité, vous participez à la protection de l'environnement et à une gestion intelligente des déchets ménagers.

### Distribution gratuite de composteurs

Depuis 2005, la promotion du compostage rencontre une **réelle adhésion** des habitants de l'agglomération. Les composteurs, **distribués gratuitement** par Caen la mer, connaissent un grand succès ! **11 000 foyers** ont déjà été équipés. Et ce n'est pas fini : une nouvelle distribution sera organisée pour les communes de l'agglomération. Pour les nouveaux arrivants et pour ceux qui n'en disposent pas encore, il suffit de **s'inscrire à Caen la mer** (service déchets ménagers). Des permanences seront organisées sur un site unique pour optimiser leur distribution.

#### Comment obtenir un composteur ?

Si vous habitez en résidence individuelle, inscrivez-vous :

- Avec le formulaire en ligne
- Ou dans votre mairie

Un courrier d'invitation à une réunion d'information vous sera envoyé si vous remplissez les conditions d'inscription ci-dessous :

#### Conditions d'inscription :

- Habiter en résidence individuelle
- Ne pas être déjà doté d'un composteur fourni par Caen la mer
- La fourniture du composteur accompagnée de conseils d'utilisation est gratuite, et soumise à liste d'attente et dans la limite d'un composteur par foyer.

Appeler le 02 31 304 304



**La nature vous remercie pour votre geste**



**Caen la mer**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

## Don du sang

L'association a assuré 4 collectes pour 423 dons de sang au total (sans la 5<sup>e</sup> du 13 décembre). L'association était présentes aux différentes assemblées générales de l'Etablissement Français du Sang, a Congrès Régional à Alençon, au Forum des Associations.

Pour l'année 2019: 5 collectes sont prévues à l'Espace Coisel de Saint André sur Orne, les jeudis: 28 février, 25 avril, 27 juin, 19 septembre, 12 décembre de 10h30 à 13h30 et de 16h à 20h.

Le congrès National au Havre le 28 avril.

Le centre de transfusion doit faire face à des demandes toujours importantes dans différentes interventions pour sauver des vies: Accidents, maladies, leucémies, hémophilie, grands brûlés.

Nous remercions tous les donneurs qui donnent de leur temps pour donner leur sang ou plasma, ainsi que les jeunes pour qu'ils persévèrent et à parrainer de nouveaux donneurs.

Merci à toutes les personnes pour leur aide et qui s'impliquent bénévolement chaque fois.

**Tous les membres de l'association présentent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.**

27-11-2018 Mme Bednareck



## Cellule Emploi

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon a intégré les services de l'Association Intercommunale de la Vallée de l'Orne pour l'Emploi et l'Insertion (Cellule Emploi). Ce service communautaire accompagne les demandeurs d'emploi dans leur recherche et les entreprises dans leur besoin de recrutement :

- ➔ à la mairie de MAY SUR ORNE (Tél : 02.31.39.28.88)
  - le mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
  - le jeudi de 8h à 12h
  - le vendredi de 8h à 12h
- ➔ à la CDC Vallées de l'Orne et de l'Odon, 2 rue d'Yverdon à EVRECY (Tél : 02.31.73.11.98)
  - le lundi de 8h30 à 12h
  - le jeudi de 13h30 à 17h30
  - le vendredi de 13h30 à 17h

Le rapport d'activité du service au 30 Novembre 2018 se présente ainsi :

- 304 chercheurs d'emploi fréquentant le service dont 45 sur la commune de St André sur Orne,
- 1172 personnes accueillies au 30 Novembre 2018,
- 252 emplois trouvés dont 41 sur la commune.

Dominique LEFEVRE assure l'accueil du public.



## CCAS

### L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Vous avez des **difficultés pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne** (vous lever, vous laver, vous habiller seul...) ou votre **état de santé nécessite une surveillance régulière**. Vous pouvez bénéficier de l'APA.

Cette prestation versée par le Conseil Général est destinée à rémunérer les personnes intervenant à votre domicile et à financer les dépenses des services qui vous permettront d'être plus autonome. Cette aide permet également, en établissement, d'acquitter le tarif dépendance.

#### Qui peut en bénéficier ?

Toute personne de plus de 60 ans, ayant des difficultés pour accomplir les gestes de la vie quotidienne. L'évaluation de la perte d'autonomie en Groupe iso-ressource (GIR) est établie par le médecin de l'équipe médico-sociale du Conseil Général en lien avec le médecin traitant. Seules les personnes les plus dépendantes (GIR de 1 à 4) peuvent bénéficier de l'APA.

#### Comment demander l'APA ?

Si vous êtes dans un établissement et originaire du Calvados ou si vous êtes domicilié dans le département depuis plus de trois mois, vous pouvez vous adresser auprès de la direction de l'autonomie du Conseil Général, au CLIC ou à la mairie de votre commune. Votre dossier complété sera transmis à l'équipe médico-sociale du Conseil Général.

#### L'APA à domicile

Le montant alloué dépend de vos ressources, de votre classement en GIR et de vos besoins, identifiés par l'assistante sociale et consignés dans un plan d'aide individualisé, élaboré dans les limites des plafonds nationaux. Cette allocation doit être utilisée pour rémunérer des personnes, des services ou des aides techniques favorisant votre autonomie. Grâce à ce dispositif, vous pouvez ainsi bénéficier, entre autres, du portage des repas, de la télé-alarme ou télé-assistance, de l'adaptation d'un véhicule, de l'amélioration de l'habitat, etc.

#### L'APA en établissement

Le montant qui vous est accordé par le Conseil Général au titre de l'APA si vous résidez en maison de retraite permet de couvrir le tarif dépendance de l'établissement, déduction faite d'une participation calculée en fonction de vos ressources. Pour les établissements publics et associatifs, le versement de l'allocation s'effectue directement à la structure sous forme de dotation globale.

#### L'attribution

La décision d'attribution est prise par le président du Conseil Général, après avis d'une commission spécialisée. L'APA est alors versée chaque mois au service qui vous vient en aide, à l'établissement qui vous accueille ou à vous-même

**LE CCAS PEUT VOUS AIDER A FAIRE LES DEMARCHES NECESSAIRES POUR OBTENIR CETTE AIDE**

Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon  
2 rue d'Yverdon – 14210 EVRECY – Tél. 02 31 73 11 98  
[www.vallees-orne-odon.fr](http://www.vallees-orne-odon.fr) – [contact@vallees-orne-odon.fr](mailto:contact@vallees-orne-odon.fr)



Le CCAS apporte son soutien par le biais d'aides alimentaires, de secours financiers (règlement de factures EDF, GDF, SAUR, etc....). Des aides sont également accordées aux enfants qui partent en colonies de vacances ou en camping, en voyages scolaires ou des bons de chauffage pour les personnes âgées (selon un quotient familial).

L'équipe du C.C.A.S a organisé également durant cette année 2018 différentes manifestations.

- 2 nouvelles rencontres détente ont permis à nos aînés de se retrouver autour de nouveaux jeux de société ou des jeux en bois géants, d'intérieur ou d'extérieur.

\* Le 22 novembre a eu lieu notre traditionnel repas avec nos anciens, dont les doyens étaient cette année Mme Mauricette DEQUAINDRY et M. Robert DUBOURG.

\* Le 2 décembre, les petits comme les grands ont pu faire connaissance avec Angèle et Cannelle, deux petits lutins qui les ont fait voyager autour du monde. Un spectacle musical interactif qui a enchanté les enfants. L'arrivée du Père Noël et ses friandises et la distribution des jouets par les membres du CCAS ont terminé cet agréable après-midi.

\* La journée du 15 décembre a été consacrée le matin à la distribution du colis des anciens. Matinée qui a permis aux élus et membres du C.C.A.S accompagnés des enfants du conseil municipal enfants, de rencontrer nos aînés. Notre Noël Solidaire l'après-midi, malgré un froid glacial, a accueilli de courageux enfants et parents venus offrir un ou plusieurs jouets au profit de l'association « Les Restos du Cœur ». Pour les remercier, des boissons chaudes, des crêpes, des marrons chauds leur ont été offerts.

Et pour clore cette année 2018, le 20 décembre, le CCAS a réuni les enfants de l'école René Goscinny et nos anciens pour notre après-midi intergénérationnel. Les enfants nous ont fait découvrir leurs poésies. Avant de partager le goûter traditionnel, nous avons repris tous ensemble l'incontournable « Petit Papa Noël ».

Nous restons à votre écoute. N'hésitez pas à nous contacter.

**TOUTE L'EQUIPE DU CCAS VOUS SOUHAITE  
DE BONNES FETES ET UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018.  
BONNE SANTE POUR VOUS ET VOS FAMILLES**

## Arbre de Noël



## Noël solidaire



Le Relais Assistants Maternels « Les Pit'chouns » a pour objectif d'aider les parents, les assistants maternels et les gardes d'enfants à domicile à se rencontrer, se connaître, dans le souci permanent **d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants à domicile.**

Ce service est gratuit pour le public. Il est géré par la Mutualité Française Normandie-SSAM et couvre 5 communes avec un potentiel de **132 assistantes maternelles agréées au 1<sup>er</sup> novembre 2018** réparties comme il suit:

- Fontenay le Marmion (24 assistantes maternelles)
- Laize-Clinchamps ( 23 assistantes maternelles)
- May sur Orne (27 assistantes maternelles)
- St André sur Orne (21 assistantes maternelles)
- St Martin de Fontenay ( 37 assistantes maternelles)

En 2018 de **nouveaux partenariats** ont vu le jour avec le **Ram Les Frimousses**, situé sur la commune de Maltot, et le **Ram les Lutins**, situé sur la commune d'Evrecy.

Des actions et temps forts ont été mis en commun par ces 3 Rams : réunions thématiques en soirée avec l'intervention d'un thérapeute anthropologue, action pour les familles autour de la psychomotricité du jeune enfant, action de prévention santé avec la mise en place de sessions de gestes d'urgences pédiatriques etc.

Un travail est déjà amorcé pour les projets de l'année 2019 : actions de sensibilisation à la santé et l'environnement ( partenariat avec l'Eco Appart' et le CPIE Vallées de l'orne), travail autour des émotions et de la relaxation du jeune enfant ( partenariat avec Aurélie Lecorps, association Passeurs de Rêves) ...

**Les matinées d'éveil** proposées par le Relais Les Pit'chouns

Le RAM accueille les jeunes enfants à partir de 10 semaines jusqu'à 4 ans, accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) et ou parents. Ces temps privilégiés sont des temps de rencontres, de découvertes et d'échanges. Il s'agit également d'un temps de socialisation, de découverte de l'autre et de nouvel environnement.

Les « activités » sont proposées mais jamais imposées ; l'enfant reste libre de faire ou non, selon son développement et dans le respect de ses envies.

La participation se fait sur inscription auprès de la responsable de relais.

Depuis Septembre l'accueil sur la commune de Laize Clinchamps se fait dans des nouveaux locaux.

- Le mardi à **Saint André sur Orne** (locaux de la mairie, 1 place François Mitterrand)
- Le jeudi à May sur Orne (salle de garderie, 3 rue Saint André) ou à Fontenay le Marmion (salle des fêtes, rue des écoles) en alternance selon programme
- Le vendredi à Laize-Clinchamps (garderie maternelle de Clinchamps, 13 rue des deux fermes)

### Les horaires d'ouverture

Permanence d'accueil sur Rendez-Vous et permanence téléphonique :

Mardi : de 13h30 à 17h00

Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Jeudi : de 13h30 à 17h45

Vendredi : de 13h30 à 15h00



### Coordonnées

Responsable : Sophie

LECARPENTIER

Relais Assistants Maternels « Les Pit'chouns »

17 rue de Biganos

14320 SAINT MARTIN DE

FONTENAY

Tel : 09.77.76.97.68

mail : [ram.pitchouns@mfn-ssam.fr](mailto:ram.pitchouns@mfn-ssam.fr)

### 1 Quel est le rôle d'un assistant maternel ?

L'assistant maternel est la personne qui, moyennant rémunération, accueille habituellement et de façon non permanente des mineurs à son domicile.

#### L'AGRÈMENT : LA CONDITION SINE QUA NONE

Toute personne qui souhaite accueillir à son domicile et contre rémunération un enfant doit demander un agrément en qualité d'assistant maternel agréé auprès du **Président du Département**. Cet agrément est impératif. Son absence vous expose à des poursuites pénales.

### 2 Comment trouver un assistant maternel ?

Vous pouvez vous procurer la liste des assistants maternels agréés :

» sur le site du Département [www.calvados.fr](http://www.calvados.fr)

» sur le site de la CNAF [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)

» auprès du **centre médico-social** de votre secteur.

Liste sur [www.calvados.fr](http://www.calvados.fr) et en annexe de ce guide

» auprès des **relais assistants maternels**.



### 3 Qu'est-ce qu'un relais assistants maternels ?

**IMPLANTÉ SUR UN TERRITOIRE COMMUNAL OU INTERCOMMUNAL, LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS, DISPOSITIF DE LA CAF, EST :**

» un lieu de **ressources et de conseils** pour les assistants maternels, les parents et les enfants : renseignements pratiques, juridiques etc.

» un lieu **d'accueil, de rencontre et d'échanges** entre les assistants maternels, les enfants accueillis et leurs parents

» un lieu **d'information et d'orientation** sur l'ensemble des modes de garde : liste des assistants maternels disponibles, liste des modes de garde.

Le relais assistants maternels n'est ni un organisme employeur d'assistants maternels, ni un lieu de garde des enfants.

## Accueil de loisir 3-12 ans

### LES VACANCES D'ETE

« Mini stages » et « En mer ! »

**Des intervenants :** jeux de société, danse orientale et zumba, cirque, sophrologie, fusées.

**Des sorties :** aquarium de St Malo, cité de la mer, Festyland, l'îlot z'enfants, accrobranche, des sorties vélo...

**Des mini camps :** Thury Harcourt, Ferme d'Escures et Thaon.

**Mais aussi...** de la cuisine, du théâtre, des expériences scientifiques, des grands jeux (cluedo, escape game, course d'orientation...) et beaucoup de plaisir !



#### Quand ?

Toutes les vacances en journée complète et les mercredis en journée complète ou demi-journée.

Les accueils :

de 7h30 à 10h et de 17h à 18h30.

Accueils en plus les mercredis **UNIQUEMENT** :

11h45-12h30 et 13h30-14h.

Inscriptions :

- à l'accueil de loisirs entre 17h et 18h30
- auprès de Séverine, la directrice, par mail (de préférence) [alsh.smf@gmail.com](mailto:alsh.smf@gmail.com) ou par téléphone 06.73.34.99.17
- auprès de l'UNCMT au 02.31.46.80.40



#### Vacances d'octobre

« « Fête » des bulles ! »

Les enfants ont pu découvrir des bulles de toutes formes ; des bulles volantes, des bulles à éclater, des bulles en peinture, des bulles à manger... Elles déambulaient parmi nous.



#### Les mercredis

« A la découverte de... »

Au son des djembés les enfants préparent les repas des mercredis. A la vue des assiettes vides tous semblent se régaler ! Le potager qui devait voir le jour cet été est en attente mais patience il arrivera au printemps !



#### A venir...

**Un petit spectacle** d'enfants volontaires le **mercredi 19 décembre**. Vos yeux et vos oreilles se laisseront entrainer par les djembés, les danses et les chants ; tandis que vos papilles par les gâteaux cuisinés par vos enfants.

**Un mini camp des enfants à Thaon** du **jeudi 3 janvier** au **samedi 5 janvier inclus**

## Conseil Municipal Enfants

### LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS DE SAINT ANDRE SUR ORNE

Comme chaque année, le conseil municipal d'enfants de St André sur Orne a élu de nouveaux conseillers municipaux pour remplacer les CM2 partis en 6ème cette année. Il a pour objectif d'initier les enfants à la vie politique, à la démocratie en vue de leur citoyenneté de demain. Le conseil des enfants est donc composé de 12 élus, élèves de l'école élémentaire René-Goscinny du CE2 au CM2. Les enfants candidats ont fait campagne durant le mois de septembre, suivis des élections qui se sont déroulées en Mairie dans les règles de l'art le 11 octobre 2018.

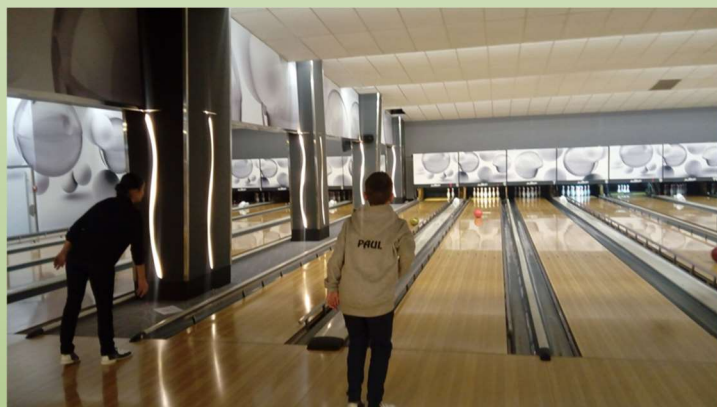
Les jeunes conseillers se réunissent une fois par mois autour de commissions ou de projets aux fins d'améliorer la vie dans la commune (Solidarité, environnement, communication, sécurité ...), ainsi qu'en Conseil pour voter les projets en présence de Mme Cherifi, élue à la jeunesse.

Une animatrice FRANCAS et une élue de la commission jeunesse sont en charge de suivre le parcours de ces jeunes conseillers. Ils les aident à être force de propositions et à développer leurs idées et projets.



### JOURNEE DE COHESION :

Le mercredi 14 novembre, Lise l'animatrice du CME, et Dalila ont encadré la journée d'intégration dont l'objectif est de faire connaissance avec le groupe d'enfants et de vivre une journée conviviale. Pour cela, après notre première commission, nous avons mangé ensemble au local jeunes et nous sommes allés au bowling. Les enfants ont beaucoup aimé et nous aussi!



### LES ELUS 2018-2019

#### Le Maire :

**FLORCHINGER Anne-Lise (CM2)**

#### Adjoints :

**1<sup>er</sup> adjoint : BOUET Paul (CM2)**

**2<sup>ème</sup> adjoint : TURINA Paolo (CE2)**

**3<sup>ème</sup> adjoint : MUTREL Lilly (CM2)**

**4<sup>ème</sup> adjoint : RABEC Agathe (CM2)**

#### Conseillers municipaux :

**DURAND Mathis (CM1)**

**CLET-DUCARD Marine (CM1)**

**BAUDEL Clémence (CM1)**

**RABEC Maëlle (CE2)**

**TURINA Marius (CE2)**

**MANTOULET Eve (CM1)**

**RIVIERE Oscar (CM2)**

### QUELQUES ACTIONS....

**PROJET DU CME :** Cette année nous souhaitons travailler autour de la sensibilisation aux dangers d'internet et de l'outil numérique, tout en réfléchissant à organiser un temps de jeux avec les enfants et les parents. La participation à l'ecolo rando est aussi prévue.

Une sortie au sénat est aussi au programme lors des vacances d'avril.



DALILA CHERIFI Déléguée à la jeunesse.

Lise DEPARIS Responsable du Local Jeunes des FRANCAS

## Local jeunes 12-17 ans

### ARTICLE LOCAL 12-17 ans

Le local accueille environ trente cinq jeunes différents dans l'année. Certains viennent lors des accueils libres, d'autres lors des soirées et sorties, d'autres encore lors de projets ou séjours. L'objectif est de permettre à chacun de venir en fonction de ses projets et envies du moment, sans discrimination. Chaque projet est discuté et voté en conseil de jeunes. Nous souhaitons que les jeunes soient les acteurs de leur lieu de vie, qu'ils puissent y prendre des initiatives, qu'ils puissent y développer leur autonomie et qu'en tant qu'animateur/trice, nous soyons force de proposition pour leur permettre de s'ouvrir au monde.

### Voyage à Rome

De septembre 2017 à juin 2018, les jeunes ont monté leur projet pour aller découvrir la ville de Rome. Après avoir fait diverses activités d'autofinancements (vente de crêpes, papier cadeaux, buvettes.. ), après avoir écrit et déposé un dossier de subvention auprès du conseil départemental, et avoir défendu le projet devant un jury, les jeunes sont partis 5 jours du 16 au 21 juillet 2018. Au programme : visite de la ville, du Vatican, du Colisée, du forum romain, dégustation de pizzas, pâtes carbonara ... , logement dans un appartement dans le cœur de la ville, rires et découverte !

### Voyage en Allemagne

Du 25 août au 1er septembre 2018, 19 jeunes de St André sur Orne, St Martin de Fontenay et May sur Orne sont partis 6 jours à Stockstadt dans le cadre du séjour ado du comité de jumelage. Les jeunes ont retrouvé leurs amis rencontrés l'année précédente en France . Des sorties karting, laser game, et piscine leur ont été proposées ainsi qu'une sortie au zoo de Stuttgart. Au retour, une soirée bilan a été organisée lors duquel ils ont présenté leur voyage aux familles et adhérents du comité de jumelage. Ils ont aussi pu proposer leurs idées pour le futur accueil des allemands en août 2019.

Projet été prochain et autofinancements :

Dès septembre , le local jeunes s'est réuni pour réfléchir à leur prochain projet : les jeunes souhaitent partir une semaine en camping..... à la Rochelle ! à nos idées.. à nos stylos, à nos téléphones.... les contacts sont pris avec les campings... et notre programme d'autofinancement est lancé !

- décembre : papier cadeaux chez E. Leclerc à lfs comme chaque année

- janvier : tombola : une galette à gagner en nous achetant une case

- février : vente de crêpes et de gâteaux

Sortie basket, foot, spectacle "ex Anima" grâce au Conseil départemental .

Grâce au programme "rencontre jeunesse" du Conseil Départemental du Calvados, les jeunes ont pu aller voir gratuitement un match de basket : Caen- Rouen en octobre, un match de football au stade d'Ornano " Caen- Monaco" en novembre et le spectacle de Bartabas " ex anima" ! Une super opportunité pour les jeunes et de supers souvenirs !

### vacances d'automne

Les vacances d'automne sont souvent synonymes des vacances d'Halloween.... décoration du local.. soirée film d'horreur et écriture, mise en scène , film et montage d'une vidéo sur halloween.... à en faire trembler les clowns tueurs...



## Abbaye de Fontenay



Jusqu'en 1911 Saint-André s'appelait Saint-André-de-Fontenay. Seul Saint-Martin a gardé ce qualificatif (Saint André devenant Saint-André-sur-Orne), ce que certains pourraient trouver dommage puisque c'est bien à Saint-André, et non à Saint-Martin, que se trouvait l'importante Abbaye de Fontenay fondée au XI<sup>ème</sup> siècle (il y a 1000 ans déjà !) par Raoul Tesson, qui donna son nom à notre village et dont les moines bénédictins sont à l'origine de l'étroite "Sente-aux-Moines" qui chemine toujours depuis la place de la mairie jusqu'à la zone commerciale sur la route d'Harcourt. La gravure ancienne ci-jointe montre l'Abbaye de Fontenay "lès Caen" (= près de Caen) au temps de sa splendeur. On distingue bien l'Orne à gauche. Malheureusement beaucoup de bâtiments ont été détruits depuis la Révolution Française - certaines maisons du vieux bourg ayant bénéficié au passage des belles pierres de taille laissées à l'abandon -, notamment quand au XIX<sup>ème</sup> siècle le propriétaire Richard de la Faverie (qui est enterré à Saint-André) décida d'en raser certains pour agrandir la surface cultivable de sa propriété : ainsi détruisit-il vers 1830 ce qui subsistait des ruines de la magnifique église - bien visible sur la gravure et qui était située à côté de la grille actuelle, contre le mur qui longe la rue des Canadiens - ainsi que la grange dîmière que l'on distingue tout à gauche, construite perpendiculairement à l'Orne : en effet, les paysans pouvaient ainsi apporter par voie d'eau, et déposer dans la grange grâce à l'ouverture qui donnait directement sur la rivière, le dixième de leurs récoltes (d'où le nom de "dîme") qui correspondait à l'impôt qu'ils devaient annuellement à l'Abbaye, propriétaire des terres qu'ils cultivaient.

C'est cet ancien bâtiment disparu qui était donc l'authentique "grange-aux-dîmes",

même si on a depuis pris l'habitude de qualifier également ainsi le bâtiment voisin construit, lui, parallèlement à l'Orne, fort ancien puisque datant du XIII<sup>ème</sup> siècle (et à ce titre classé Monument Historique), que Richard de la Faverie décida de conserver comme bâtiment de ferme pour les besoins de son exploitation : c'était au Moyen-Âge un bâtiment conventuel de l'Abbaye qui servait sans doute plutôt à l'accueil des pèlerins et voyageurs de passage, l'Abbaye étant située juste à côté du bac - remplacé beaucoup plus tard par un pont - qui traversait l'Orne, sur la route très fréquentée qui allait à Vieux. Ce bâtiment servait encore de grange et d'étable lorsque André et Marguerite Sablery, dont nos anciens se souviennent bien, étaient les fermiers de cette propriété après la seconde guerre mondiale. Mais cette utilisation agricole abîmait le précieux vieux bâtiment, qui fut finalement fermé et protégé par de solides volets à claire-voie (pour laisser passer l'air) lorsqu' André Sablery pris sa retraite sans successeur dans les années 70.

De l'Abbaye subsiste également une construction plus récente, puisque datant dans son état actuel du début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, qui était la maison du Prieur. On voit clairement sur la gravure cette grande demeure, devant un beau parc à la française, mais celle de la gravure a ensuite été modifiée il y a 300 ans (sur une cave voutée beaucoup plus ancienne) par le Prieur de l'époque, féru de "modernité" et souhaitant vivre dans une demeure plus confortable. A noter que la maison du Prieur n'était pas à proprement parler le château du village - malgré l'appellation que lui ont donnée certains - car c'était la maison d'un ecclésiastique et non d'un aristocrate : le véritable "château" de Saint-André était en réalité la très belle demeure du XVIII<sup>ème</sup> siècle de l'actuel Clos Saint-Joseph. Entre la

maison du Prieur et l'église se trouvait le cloître des moines, parfaitement visible sur la gravure et qui a malheureusement également disparu. Enfin, une petite maison de jardinier plus récente (elle ne figure pas sur la gravure) fut, elle, endommagée lors de la seconde guerre mondiale et reconstruite après-guerre. Le beau potager actuel à côté de cette petite maison, orienté plein sud et bénéficiant d'un petit ruisseau, existe sans doute au même endroit depuis plusieurs siècles !

Après Richard de la Faverie la propriété fut acquise il y a 150 ans par Alexandre Carel, professeur de droit et bâtonnier à Caen, dont l'épouse Amélie avait de la famille dans les environs immédiats (ses parents à Vieux, son cousin de l'autre côté de l'Orne à Bully), et elle est, depuis, toujours demeurée dans la même famille : les arrière-arrières-petits-enfants d'Alexandre et Amélie s'y retrouvent aux petites et grandes vacances pour des cousinades ancrées dans les souvenirs familiaux de plusieurs générations. Nos anciens se souviennent bien de la vieille Tante Marthe des enfants, cette infatigable "Mademoiselle Pâris" très active dans le village car elle y vivait toute l'année (sa maison familiale de Caen ayant été détruite par le bombardement du 6 juin 1944), dans cette grande maison dénuée de chauffage central... Marthe Pâris repose, comme sa mère et sa soeur Anne Colard, au pied de l'église dans le cimetière de Saint-André. Saint-André a bien d'autres histoires intéressantes à raconter (entre autres l'âpre libération du village par les Canadiens en 1944), celle de l'Abbaye n'en étant qu'une des plus anciennes, suivie de beaucoup d'autres au cours des siècles qu'il serait intéressant de redécouvrir.

Anne-Solange Noble

# Animation Culture Cadre de Vie

## Bibliothèque municipale

Chaque année, la bibliothèque investit dans l'achat d'environ 300 nouveaux livres. Elle dispose d'un fonds permanent de **6 000 ouvrages** (dont **500 CD**). Ce fonds est aussi régulièrement approvisionné par la Bibliothèque Départementale de Prêt du Calvados.

Vous pouvez également emprunter des **magazines**.

La bibliothèque est notamment abonnée à : Que choisir ? Avantages, Saveurs, Système D ainsi qu'à des mensuels pour enfants (Pomme d'Api, les Belles Histoires, Images Doc, le Monde des Animaux, J'aime lire)...

Voici quelques titres parmi les livres nouvellement acquis par la bibliothèque : « Leurs enfants après eux » (Goncourt 2018), « le Sillon » (Renaudot 2018), « Frère d'âme » (Prix Goncourt des lycéens 2018), « Par accident » d'H.Coben, « le Signal » de M.Chatam. Vous pourrez également découvrir le livre d'une auteure de St André sur Orne, Laure Gombault-Montagner, « Un verre avec toi ».



### La Boîte Numérique

Depuis 2 ans, la bibliothèque vous propose un **nouveau service** de contenus en ligne, qui s'enrichit régulièrement. Grâce à une offre proposée par la Bibliothèque du Calvados, vous pourrez accéder de chez vous à « La boîte numérique » et ainsi consulter des magazines, lire des livres, regarder des films, écouter de la musique et même accéder à l'autoformation (langues, bureautique, code de la route, développement personnel...).

L'inscription se fait à la bibliothèque.

### L'HEURE DU CONTE

L'heure du conte a lieu tous les 1ers mercredis du mois à 15h30.

Deux animations ont eu lieu depuis la rentrée et ont obtenu un vif succès :

Véronique Hiboux, conteuse professionnelle, est venue nous raconter des histoires autour d'un théâtre d'ombres. De nombreux enfants ont répondu présents et étaient ravis.

En décembre, une jeune Allemande, Jacqueline Schinkowski, est venue nous présenter les festivités de Noël en Allemagne avec projection vidéo, memory, chants et contes. Nous avons terminé cet après-midi par un petit goûter de spécialités allemandes. Ce fut une rencontre riche en découvertes pour les enfants.



### Voici le programme jusqu'à juin 2019 :

**Mercredi 9 janvier : Histoires autour d'un Tapis du monde avec Véronique Hiboux.**

**Mercredi 6 février : Histoire « Le chat immobile » racontée par l'auteur J.M BASSETTI.**

**Mercredi 6 mars : Le carnaval en Allemagne (diaporama, chansons, jeux).**

**Mercredi 3 avril : Tapis lecture sur le thème de l'eau avec Véronique Hiboux.**

**Mercredi 5 juin Après-midi jeux avec Annelise Choin, ludothécaire d' Etre et Jouer.**

### Votre bibliothèque est ouverte :

mardi : 16h30/18h30  
mercredi : 14h30/18h30  
jeudi : 10h30/12h00  
vendredi : 16h30/18h30  
samedi : 10h30/12h30

1, rue Gombeaux –  
02 31 79 46 01  
Bibli-st-andre@hotmail.fr

Inscription et prêts gratuits

## Fête communale



La fête communale s'est déroulée du 12 au 14 octobre, avec la retraite aux flambeaux menée par "La Bande à Jojo". Les enfants sont venus nombreux et tous les lampions ont trouvé preneur.

Le repas dansant programmé le samedi soir n'a pu être maintenu en raison d'un nombre de réservations insuffisant. Merci aux membres de l'USSA Tennis qui se sont mobilisés pour l'organisation.

Après les traditionnels dépôts de gerbes aux monuments aux morts avec la participation de l'Harmonie, le vin d'honneur a été servi à la salle du Préau.

## Musique et Danse

L'école de musique et de danse accueille 100 élèves (63 en musique et 44 en danse), répartis dans 8 disciplines (Formation musicale, Piano, Guitare, Flûte à bec et traversière, Batterie et Danse). Les cours sont dispensés par 6 professeurs.

Du jardin musical (4 ans) jusqu'aux cours adultes, toutes les générations se côtoient. Des auditions et concerts sont programmés régulièrement. Une collaboration entre les classes de musique et de danse permet aux élèves de présenter un gala qui aura pour thème cette année « Les comédies musicales ».

En coopération avec l'école de musique et de danse :

Une chorale adulte « La Campanella » d'une cinquantaine de chanteurs

Une harmonie « Intermezzo » d'une vingtaine de musiciens.



Date à retenir :

Gala de fin d'année de l'école de musique et de danse  
« Les comédies musicales »

Mardi 25 juin 2019, Espace Coisel à St André sur Orne-  
20h

Syndicat Intercommunal de l'école de musique et de danse

Annexe Mairie-Bureau A

17 rue de Biganos 14320 Saint Martin de Fontenay

Tél : 02.31.79.56.16 / email : [sivos.smf@orange.fr](mailto:sivos.smf@orange.fr)

## Jumelage



Comité de jumelage du Val d'Orne et de Stockstadt am Main

25<sup>ème</sup> anniversaire - mai 2019

Créé en 1993, le comité de jumelage du Val d'Orne fêtera les 25 ans de la signature de la charte avec la commune allemande de Stockstadt am Main le samedi 25 mai 2019 à la salle de l'Espace Coisel.

Cérémonie publique, tous les citoyens des communes de May sur Orne, de Saint André sur Orne et de Saint Martin de Fontenay sont cordialement invités.

Cette cérémonie sera l'occasion de rappeler les liens forts qui se sont créés dans le cadre de ce jumelage. Le comité souhaite favoriser les échanges interculturels, en intégrant au mieux la jeunesse, avec la volonté de développer l'esprit de coopération et de solidarité.

Du 26 au 31 août 2018, un groupe de 19 jeunes des clubs ado des trois communes, encadrée par Lise & Mickaël, animateurs des « Francas », s'est rendu à Stockstadt am Main. Au cours d'une soirée rétrospective, le vendredi 16 novembre, ces jeunes ont relaté au travers de leurs témoignages et photos, leur grande satisfaction de ce séjour et leur volonté de faire vivre ces échanges culturels. Ils vont maintenant préparer l'accueil à leur tour, de leurs homologues allemands prévus fin août 2019.

Les associations, les écoles, qui dans le cadre de leur activité souhaiteraient organiser des échanges, ne doivent pas hésiter à se faire connaître auprès des membres du comité de jumelage.

Après avoir fêté le 25<sup>ème</sup> anniversaire à Stockstadt en mai 2018, nous célébrerons à notre tour cet événement en mai 2019. Une délégation de 50 personnes viendra du vendredi 24 mai vers 14h au dimanche 26 mai.

**Nous recherchons des familles pour héberger ces personnes. Si vous souhaitez accueillir des familles, vous pouvez dès à présent vous faire connaître au 06.60.10.04.61 ou par mail « [jumelagevaldorne@laposte.net](mailto:jumelagevaldorne@laposte.net) ».**

Les membres du comité de jumelage.



Vous pouvez consulter notre page facebook :  
<https://www.facebook.com/comitedejumelageduvaldorne/>

## Basket



### L'USSA 14 Basket

Nouvelle saison à l'USSA 14 Basket

Avec 7 équipes jeunes dont 2 dans des championnats régionaux, 3 équipes séniors (2 féminines et 1 masculine), une section baby et un groupe loisir, les weekends sont sportifs pour nos 130 licenciés.

Tous les weekends, les matchs de nos joueurs se déroulent samedi et dimanche sur les gymnases du Coisel et du collège.

Nous avons cette année embauché un jeune issu du club en apprentissage pour 2 saisons qui suit une formation BPJEPS Activités pour tous et BPJEPS Basket au CRAF2S d'Houlgate et nous avons également un jeune lui aussi issu du club en service civique.

Cette année est notre première saison en CTC (coopération territoriale de club) avec le club de Bretteville sur Laize. (Nous avons 8 équipes en commun). Cela se passe très bien et cela nous permet de pouvoir proposer à quasiment tous nos licenciés de pouvoir pratiquer le basket en compétition.

En parallèle, nous venons de créer une école d'arbitrage labélisée afin de former nos jeunes. Leurs compétences seront mises à contribution pour arbitrer leurs camarades courant 2019.

- L'Arbre de Noël des babys – U9 et U11 a eu lieu le samedi 22 décembre au gymnase du Collège.

## Tennis de Table

n° d'adhérent FFTT : 17140078

80 licenciés : 40 Adultes et 40 jeunes

TARIFS 2018-2019

- 60€ pour les jeunes et licence loisir
- 100€ pour une licence adulte compétition

Les entrainements sont dirigés pour les jeunes par 2 entraîneurs diplômés FFTT.

Les entrainements sont libres pour les adultes, chacun vient à son rythme 2h par semaine pour certain et beaucoup plus pour d'autres. Plusieurs jeunes évoluent dans le championnat Adulte.

Une quinzaine de personnes est inscrite en loisir (pas de compétition)

Pour les nouveaux 3 à 4 séances d'essais sont possibles.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Jeunes		18h-20h			18h-20h	
Adultes	16h-24h		16h-20h		20h-24h	15h-22h

Président : M NOGRE Yohann  
0684435539

Trésorier : M MARTIN Benoit  
Secrétaire : M MARIE Michel

ussatennisdetable@gmail.com  
www.USSATT.fr

## C'est Coisel?

19 janvier

Le siffleur

Forum de Falaise  
réservé aux abonnés

8 février

Bikini

Théâtre

Cie No Structure



8 mars

Les folles de Léon

Soirée cabaret  
sur réservation



5 avril

Overlord

Théâtre



[www.cestcoisel.com](http://www.cestcoisel.com)

\*

[cestcoisel@gmail.com](mailto:cestcoisel@gmail.com)

\*

06.64.96.51.13

## USSA Badminton



### Club USSA 14 Badminton : Bilan de la rentrée 2018-2019

#### Nouveau Bureau :

Notre bureau est renouvelé cette année avec le retour de Séverine MEURIOT comme Présidente et l'arrivée de Camille BOULICAUT comme Trésorière. Sandrine DE LA LOSA demeure Secrétaire.

A ce jour, le club compte 94 adhérents (36 jeunes et 58 adultes).

#### Ecole de « bad » :

L'école de badminton est labellisée 2 étoiles par la FFBad. Nous proposons 4 créneaux jeunes les mardi ou jeudi, dont 1 spécifiquement destiné aux 6-9 ans (le jeudi de 18h15 à 19h15). Il est encore possible de s'inscrire. Les enfants peuvent fréquenter deux cours par semaine.

L'interclub jeunes aura lieu le 12 janvier 2019 : cette compétition s'adresse à tous nos jeunes licenciés (compétiteurs ou non). Il s'agit d'aller représenter notre club sur une seule journée lors d'un tournoi par équipe (2 garçons et 1 fille au minimum). C'est l'occasion de favoriser l'émulation et de cultiver l'esprit d'équipe.

Un premier tournoi jeune a eu lieu le 14 Octobre 2018 et nos jeunes ont fait de beaux résultats notamment en minime où un de nos jeunes termine 1<sup>er</sup> de sa catégorie en simple et en double.

#### Adultes :

4 équipes adultes sont de nouveau en lice cette année avec la montée de la D2 en 1<sup>ère</sup> division (D1). Nous avons donc 2 équipes en D1 et 2 équipes en challenge Homme. Objectif de l'année pour les 2 départementales : monter en Régional.

Nos joueurs ont également participé à plusieurs tournois individuels du Comité départemental depuis septembre dans lesquels nous avons obtenu de bons résultats.

Vous pouvez suivre le club sur :

<https://www.facebook.com/ussa14badminton/>

pour tous renseignements et dossiers d'inscription :

<http://ussa14-badminton.sportsregions.fr/>

ussa14bad@gmail.com

ou Séverine 06-84-73-34-57

#### Manifestations :

L'événement phare de la saison sera le 9<sup>ème</sup> Tournoi National Badtwin Challenge les 13 et 14 avril 2019. Nous attendons une fois encore plus de 200 joueurs au Coisel. L'accès du public est libre et gratuit.

## Gymnastique volontaire

C'est reparti pour la saison 2018/2019

Les cours de gymnastique enfant ne sont pas renouvelés, car il n'y avait pas assez de participants.

Ce créneau libéré nous a permis d'ouvrir un cours de danse en ligne à May sur Orne.

Celui-ci obtient beaucoup de succès, de ce fait, un second cours est créé à Saint André sur Orne.

43 personnes, qui aimaient déjà se retrouver à la gym sont ravies de se défouler aussi aux cours de danse en ligne.

15 autres viennent compléter ces groupes de danse animé par Corinne dit « Coco ».

163 adhérents se retrouvent régulièrement selon les cours choisis :

- Fit'tendance animé par Jenny Daufy le lundi
- Fit'tendance animé par Isabelle Bourges le jeudi
- Gym Forme Détente (cours du soir) avec Isabelle Bourges
- Gym Forme Détente (cours du matin) avec Sylvie Cauchard
- Gym Douce dispensé par Sylvie Cauchard

La fréquentation des cours du matin est en constante augmentation, Il y a maintenant 2 cours de Gym Forme Détente le mardi matin, de 9h30 à 10h30 et de 10h45 à 11h 45. Des places restent disponibles au cours de Gym Douce le jeudi, de 10 h 45 à 11 h 45, C'est un cours de gym modéré pour le corps et l'esprit qui permet à toute personne sportive ou non de se réapproprier son corps quelque soit la condition physique de départ.

Il y a aussi quelques places libres pour tous les cours du soir. Le tarif sera revu pour les inscriptions de janvier...

Par contre le cours de gym du jeudi matin à 9h 30 est complet

Bonne année très Sportive .



Pour tout contact :

<https://ussa14gymnastique.wordpress.com/>

Présidente Monique RONFARD : 06 70 76 17 85

Vice Présidente Déléguée Sylvie Dumont: 02.31.79. 89. 83

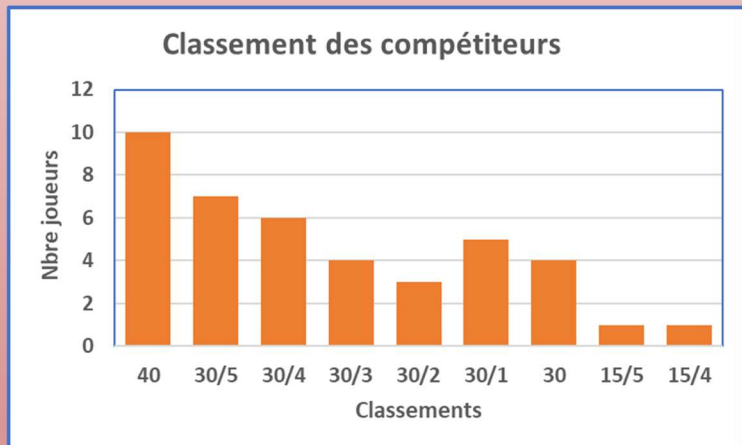
mail : [gym14epgv@gmail.com](mailto:gym14epgv@gmail.com)

## Tennis



### USSA Tennis

Notre club compte 108 licenciés au 30/11/18 : 41 compétiteurs et 67 joueurs loisir.



### PADEL

Le 14/09/2018, nous avons organisé une sortie au PADEL de Biéville-Beuville Pommeraie. Le PADEL est un sport de raquette dérivé du tennis, se jouant sur un court plus petit, encadré de murs et de grillages. Le calcul du score est le même qu'au tennis et les balles utilisées ont une pression légèrement inférieure. Il est joué uniquement en double.

Nos licenciés ont beaucoup apprécié la convivialité de cette nouvelle discipline. Une nouvelle sortie sera programmée prochainement.

Notre animateur, Marc Durieux, est classé 83<sup>ème</sup> joueur français.

### OPEN DE CAEN

Du 9 au 12 Décembre 2018 le Zénith de Caen a accueilli de grands joueurs professionnels de tennis :

**Elina SVITOLINA** 24 ans ukrainienne n°4 mondiale,

**Daniil MEDVEDEV** 22 ans russe n° 16 mondial étaient les têtes d'affiche.

Mercredi 12 Décembre 2018, dix jeunes du club ont eu l'opportunité de rencontrer des joueurs professionnels, foulé le court du Zénith et d'assister gratuitement à la finale. Places offertes par le Conseil Départemental du Calvados.

### TROPHEES BNP PARIBAS DES FAMILLES

3 équipes de doubles ont participé à la phase qualificative régionale. Une équipe a disputé les phases finales au mois d'Octobre à la Grande Motte.

### TENNIS ENTREPRISE

Trois joueurs licenciés dans notre club étant salariés d'une même entreprise, ont constitué une équipe pour participer au championnat départemental tennis entreprise par équipe.

### TOURNOI JEUNES GALAXIE TENNIS

Le 26 Janvier 2019, le club organisera au gymnase du COISEL un tournoi niveau rouge ouvert à tous les jeunes licenciés du Calvados.

### VIDE GRENIER 2019

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, nous organiserons un vide grenier le **Dimanche 10 Mars 2019** au **COISEL**. Tables et chaises fournies. Inscription dès maintenant au 06 79 98 12 51.

**DIMANCHE 10 MARS 2019**

**VIDE GRENIER**

Venez  
Nombreux !

Organisé par

**USSA TENNIS**  
14320 - Saint Martin de Forterray  
Saint André sur Orne  
May sur Orne  
ussatennis14320@gmail.com

Boissons  
Petite restauration  
Sur place

9h00 à 17h30  
Espace COISEL  
Chemin des chênes  
**14320 St André sur Orne**



# Formalités administratives

Document	A qui s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Carte d'identité Valable 10 ans	Dans les Mairies recevant les demandes de passeport (voir ci-après).	2 photos aux normes (format 35x45mm) 1 justificatif de domicile récent au nom du demandeur Copie intégrale acte de naissance pour une 1ère demande ou perte/vol, sinon ancienne carte d'identité ou passeport Justificatif de nationalité française pour toute personne d'origine étrangère. Pour les mineurs, présence du mineur et d'un des parents obligatoire. Si parents divorcés, copie du jugement désignant l'autorité parentale. timbre fiscal 25€ en cas de perte ou vol- déclaration de perte ou vol	Gratuit
Passeport Valable 10 ans (5 pour les mineurs)	A la mairie des communes ci-contre Sur rendez-vous pour Caen, Ifs et Verson.	Aunay sur Odon, Balleroy, Bayeux, Caen, Colombelles, Condé sur Noireau, Dives sur Mer, Douvres la Délivrande, Evrecy, Falaise, Hérouville, Ifs, Lisieux, Livarot, Mézidon, Ouistreham, Pont l'Evêque, Thury Harcourt, Tilly sur Seullès, Trévières, Trouville, Verson, Vire.	Adulte 89 € -14 ans 20 € 15-18 ans 45 €
Duplicata livret de famille	Mairie du mariage	Imprimé à compléter en mairie.	Gratuit
PACS	A la Mairie	- la convention de Pacs - la déclaration conjointe d'un Pacs, les attestations de non parenté, de non alliance et de résidence commune - une copie intégrale de l'acte de naissance - une pièce d'identité valide Les deux partenaires doivent se présenter en Mairie.	Gratuit
Inscription liste électorale	Mairie du domicile Entre 1/1 et 31/12	Carte d'identité et justificatif de domicile	Gratuit
Extrait de naissance	Mairie lieu naissance	Nom, prénom, date de naissance + nom des parents – Pièce d'identité	Gratuit
Extrait de mariage	Mairie lieu de mariage	Nom, prénom, date du mariage – Pièce d'identité	
Extrait de décès	Mairie lieu du décès	Nom, prénom, date du décès	
Certificat de nationalité	Tribunal d'instance de l'arrondissement	Pièce prouvant la nationalité française Livret de famille	Gratuit
Casier judiciaire	Casier judiciaire national 44 79 Nantes Cedex	Copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille	Gratuit

## R E P E R T O I R E

<b>Pompiers</b>	<b>18 / 112</b>
<b>Samu (centre 15)</b>	<b>15</b>
<b>Enfance maltraitée</b>	<b>119</b>
<b>Sida info service</b>	<b>0 800 840 800</b>
<b>Centre anti poison Rouen</b>	<b>02.35.88.44.00</b>
<b>CHU</b>	<b>02.31.06.31.06</b>
<b>SOS Médecins</b>	<b>36.24 / 02.33.01.58.51</b>
<b>Assistante sociale</b>	<b>02.31.23.11.95</b>
<b>Médecins St Martin</b>	<b>02.31.79.81.35</b>
<b>Infirmières St Martin</b>	<b>02.31.79.77.20</b>
<b>Pharmacie St Martin</b>	<b>02.31.79.83.67</b>
<b>EDF dépannage</b>	<b>0 810 333 014</b>
<b>GDF dépannage</b>	<b>0 800 47 33 33</b>
<b>Service des eaux</b>	<b>0 810 014 013</b>
<b>Infos Bus Verts</b>	<b>0 810 214 214</b>
<b>Préfecture C.A.D</b>	<b>02.31.30.64.00</b>
<b>Perception</b>	<b>02.31.82.24.40</b>
<b>Gendarmerie (Bretteville /L.)</b>	<b>02.31.15.07.00</b>

<b>Mairie</b>	<b>02.31.79.81.27</b>
<b>Lundi</b>	<b>09h00 à 12h00</b>
<b>Mardi</b>	<b>09h00 à 12h00</b>
<b>Mercredi</b>	<b>15h00 à 19h00</b>
<b>Vendredi</b>	<b>14h00 à 18h00</b>
<b>CCAS</b>	<b>sur rendez-vous en mairie</b>
<b>Syndicats</b>	<b>Maternelle 02.31.79.56.16</b>
	<b>Sivu du Coisel 02.31.85.67.30</b>
<b>Caen La Mer</b>	
<b>Ordures ménagères :</b>	<b>0.800.00.14.29</b>
	<i>appel gratuit depuis un poste fixe</i>
<b>Assainissement (SAUR):</b>	<b>02.14.37.40.09</b>
<b>Bibliothèque</b>	<b>02.31.79.46.01</b>
<b>Ecole R. Gosciny</b>	<b>02.31.79.86.89</b>
<b>Ecole maternelle</b>	<b>02.31.79.86.03</b>
<b>Cellule emploi</b>	<b>02.31.39.28.88</b>
<b>ANPE Beaulieu</b>	<b>02.31.29.34.34</b>
<b>La Poste</b>	<b>02.31.15.04.95</b>

# AGENDA 2019

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUN	
1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
M	M	V	S	V	S	L	M	M	J	S	S
jour de l'an								fête du Travail		Ecolo-rando	
2	M	S	D	S	D	M	M	V	V	D	D
3	J	D	L	D	M	3	M	Heure du Conte - Bibli		L	L
4	V	L	L	L	J	4	J	S		M	M
5	S	M	M	M	V	5	V	D		M	M
6	D	M	Heure du Conte - Bibli	M	Heure du Conte - Bibli	6	L	L		J	J
7	L	J		J		7	D	M		V	V
8	M	V	C Coisel / Bikini	V	C Coisel / Les Folles de Léon	8	L	M	Victoire 1945	S	S
9	M	S		S	S	9	M	J		D	D
10	J	D		D	F. aux greniers Tennis / Coisel	10	M	V		L	L
11	V	L		L		11	J	S		M	M
12	S	M		M		12	V	D		M	M
13	D	M		M		13	L	L		J	J
14	L	J		J		14	M	M		V	V
15	M	V		V		15	M	M		S	S
16	M	S		S		16	J	J		D	D
17	J	D		D		17	V	V		L	L
18	V	L		L		18	S	S		M	M
19	S	M		M		19	V	D		M	M
20	D	M		M		20	L	L		J	J
21	L	J		J		21	M	M		V	V
22	M	V		V		22	M	M		S	S
23	M	S		S		23	J	J		D	D
24	J	D		D		24	V	V	fête de voisins	L	L
25	V	L		L		25	S	S	Jumelage / Stockstadt	M	M
26	S	M		M		26	D	D		M	M
27	D	M		M		27	L	L		J	J
28	L	J	Don du sang	J		28	M	M		V	V
29	M			V		29	M	M		S	S
30	M			S		30	J	J	Ascension	D	D
31	J			D		31	V	V			

## Collecte déchets:

Ordures ménagères  
Emballages

Déchets verts  
Encombrants

Vacances scolaires